

Objet : Courrier N°2 Rentrée septembre 2025

Affaire suivie par : Hania KAMOUCHI

**Directeur des soins,
Directeur de l'IFSI
Mr O. COULÉE**

Secrétariat de direction :
M. J. LANTERMINO

☎ 01.41.29.90.18

Julien.lantermino@ch-rueil.fr

Secrétariat :
Mme H.KAMOUCHI

☎ 01.41.29.91.14

hania.kamouchi@ch-rueil.fr

Mme MC.VENTADOUR

☎ 01.41.29.91.10

marie-christine.ventadour@ch-rueil.fr

Mme L. FAVIER

☎ 01.41.29.91.15

lili.favier@ch-rueil.fr

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) Stell, les équipes pédagogiques, administratives et de direction vous remercient de votre intérêt pour ce métier et pour l'institut. Vous avez été sélectionnés et je vous en félicite.

Néanmoins, je vous prie de prendre bonne note que votre admission définitive en formation à l'IFSI STELL est conditionnée à :

1. **L'inscription à l'université** selon le processus d'inscription qui vous sera expliqué à la rentrée (**pas de participation aux évaluations sans inscription à l'université Santé Sorbonne Université**).
2. **La transmission de l'attestation de paiement de la CVEC**, la procédure est expliquée dans le courrier n°1.
3. **L'engagement à payer les frais de formation** à défaut de prise en charge par un employeur ou un organisme.
4. A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un **certificat médical** émanant d'un **médecin agréé** attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine. **Le certificat médical est à faire remplir par un des médecins agréés dont la liste est disponible sur le site de l'Agence Régionale de Santé de votre Région.**
5. **A la production, avant la date d'entrée au premier stage**, d'un certificat médical attestant que l'étudiant remplit les obligations d'immunisation et de vaccinations prévues le cas échéant par les dispositions du titre 1^{er} du livre 1^{er} de la troisième partie législative du code de la santé publique. Cf. certificat inclus dans le dossier d'inscription.

Les équipes administratives et de direction restent disponibles afin de répondre à vos éventuelles questions.

Cordialement.

O. COULÉE,

Directeur des soins IFSI du CH STELL

Directeur de l'Institut **Olivier COULÉE**

Directeur des soins, Directeur de l'IFSI
25 av. Paul Doumer 92500 Rueil-Malmaison
01.47.16.95.31